

CONSTAT D'INCIDENT DE COURSE

Heure d'affichage (heure/minutes)

			N° 43
		Fait sportif 🛮	Fait technique C
Intitulé de l'épreuve :			
LIEU DE L'ÉPREUVE : Pole Mécanique Kar	ting ()		
Date de l'épreuve : <u>01-02/03/2025</u>			
Fait survenu pendant : Finale			
Dont le départ à eu lieu à (heure/minute	s) : 02/03/2025 - 15:01		
LE PILOTE N° : 750 Nom : _	COUSIN PRÉ	ENOM: Theodore	
Catégorie : KFS N° de lic	CENCE : CSKFS150/750		
conformément à l'Art. 3.6.2.b du Code de con	Code de conduite de Karting 2025. Les Commis duite de Karting, de l'Art. 2.24 des Prescriptions mément au 12.3.4 du Code CIK-FIA 2025, la pé ONSTATÉ L'INFRACTION:	Générales et de l'Art. 12.4	du code CIK-FIA
DÉCISION DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPOF PENALITE DE 15 SEC	RTIFS:		
Décision communiquée au pilote/concurr COUSIN Theodore - COUSIN Jean Id			
DATE: 02/03/2025	À (нес	JRE/MINUTES) : <u>15:22</u>	
Me	mbres du collège des Commissaires Spo	RTIFS	
Président du collège Nom/Prénom : FAYARD Christine (fra) N° Licence : 69022 Signature :	COMMISSAIRE SPORTIF NOM/PRÉNOM: ALESSI Daniel (Fra) N° LICENCE: 61823 SIGNATURE:	COMMISSAIRE NOM/PRÉNOM: VERDIE N° LICENCE: 252478 SIGNATURE:	

DIFFUSION (1 EXEMPLAIRE): COMMISSION SPORTIVE, AFFICHAGE, CHRONOMÈTRAGE

PILOTE

SIGNATURES

TUTEUR

CONCURRENT *

Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3 300 € (appel national FFSA en 2014). Il devra confirmer son intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables.

^{*} Le soussigné reconnaît avoir été informé de la décision ci-dessus, prise à son encontre, ainsi que du motif la justifiant. Il reconnaît, par ailleurs, avoir reçu copie de la présente notification et avoir été informé des voies de recours : DROIT D'APPEL, Règlementation ASN et des conséquences qui en découlent (juridiques et financières).